

FORUM RÉGIONAL SUR LA COOPÉRATION Coopérative de développement régional Gaspésie – Les-Îles

19 septembre 2012

OCCUPATION DYNAMIQUE ET CONCERTÉE DU TERRITOIRE

Comment la coopération peut apporter une solution à l'occupation dynamique du territoire?

Animation :

- Marie-Paule Robichaud, CQCM
- Marie-Chantale Fournier, CLD Haute-Gaspésie

Prise de note :

- Yan Tremblay, CDR Gaspésie – Les-Îles
-

Discussions :

Afin d'avoir un aperçu des partis autour de la table, chaque participant est appelé à se présenter et à mentionner l'organisme qu'il représente. La première vague de participants est surtout constitué d'élus et de quelques membres de coopératives, alors que la deuxième vague davantage d'intervenants socioéconomiques.

Les discussions se sont déroulées en s'attaquant à différent aspects du sujet, où le deuxième groupe a pu poursuivre et compléter les échanges du premier. Tout a commencé en traitant des problématiques auxquelles sont confrontés les communautés dévitalisées. Ensuite, le groupe a réfléchi à qui il revient de prendre le leadership dans une initiative d'occupation dynamique du territoire et quels en sont les facteurs de succès. Pour terminer, le premier groupe a aussi échanger sur la valeur ajoutée du modèle coopératif en lien avec ce type d'initiative et quels secteurs d'activités seraient intéressants à étudier.

Le deuxième groupe a, pour sa part, réfléchis à la mise en pratique d'une telle action d'occupation. Dans la démarche, la problématique abordée fut celle de l'habitation, où le manque de logements accessibles reste un frein majeur au développement de plusieurs communautés gaspésiennes.

1) Problématiques :

Au sujet des problématiques à identifier dans un processus d'occupation dynamique du territoire, les éléments qui ont émergés des discussions ont surtout été en lien avec le besoins des gens de la communauté de réseauter, de créer un lien entre les personnes et de mettre leurs efforts en commun. En d'autres mots, c'est de mettre en place un leadership, ou une structure de leadership, pouvant permettre une mobilisation, une centralisation du savoir-faire, un rassemblement intergénérationnel, le tout pour assurer une bonne représentation et maintenir une motivation élevée dans la population, où les bénévoles tendent à s'essouffler.

2) À qui revient le leadership?

Quand la question a été posée par rapport à qui revient de prendre en charge ce leadership, d'emblés plusieurs, dont les élus ont mentionné les *municipalités*. Par contre, à cela est venue s'ajouter la mise en place d'un *comité de développement local*, lequel saurait mettre en collaboration les citoyens (jeunes, aînées, nouveaux arrivants, natifs, etc.) avec les organismes sociaux et économiques, ainsi que les entrepreneurs privés.

C'est ce comité local, regroupant les différents acteurs de la communauté qui travaillerait en collaboration avec la municipalité. Le tout pourrait se traduire par un *comité conjoint*, qui rassemble tous ces gens à une même table pour aborder les problématiques et défis à relever.

3) Facteurs de succès :

Pour mener à bien une telle démarche, nous avons demandé quels seraient les facteurs qui assureraient le succès d'un tel comité de développement. Le premier facteur identifié était d'en faire un comité intergénérationnel, afin de rassembler les forces de chacun, jeunes et aînées. La communication entre chaque intervenant et la prise de conscience face aux problématiques ont aussi été mentionnés, en plus de la prise en compte des intérêts variés cohabitant dans une dynamique d'occupation du territoire (exemple : tourisme, agriculture, foresterie, etc.).

De plus, il est préférable de cibler un, et seulement un, besoin qui correspond à une majorité de gens plutôt que de s'attaquer à trop d'éléments dans un même temps. Cela favorise la participation et la mobilisation. Favoriser une approche au « pas à pas », versus une optique menant à un grand succès, facilite l'avancée et la motivation des intervenants. Dans un même sens, reconnaître ces bons coups, ces petits succès est aussi une stratégie gagnante.

4) Valeur ajoutée du modèle coopératif (local) dans ce développement :

Par rapport à la valeur ajoutée du modèle coopératif dans une stratégie d'occupation du territoire, les éléments positifs sont nombreux. Le premier est sans doute l'accessibilité à des sources de financement propre à l'économie sociale et aux coopératives, ce qui favorise une diversification des ressources (individus, institutions bancaires, entreprises privées, OBNL, etc.). À cela s'ajoute aussi un sentiment d'appartenance et un ancrage au territoire accru puisque chacun peut participer à la démarche et y jouer un rôle. À cela s'ajoute l'indépendance d'action grâce au statut d'entreprise des coopératives, notamment par opposition aux OBNL.

Dans un autre ordre d'idée, la somme des compétences de tous et la synergie qui émane de la collectivité, notamment grâce au processus démocratique propre aux coopératives favorise aussi la performance et la transparence des démarches. Le réseau de soutien que constitue la communauté s'avère à coup sûr une force pour la coopérative.

5) Secteurs d'action :

Face à ces constats, nous avons voulu savoir dans quels secteurs d'activités une coopérative pourrait intervenir dans une approche d'occupation dynamique du territoire. Voici les éléments principaux qui en sont ressortis, mais qui ne se limitent pas à eux :

- Aînés et jeunesse
 - o Intergénérationnel et famille
- Loisir
- Baisse de la population
- Emploi
- Pêches et ressources naturelles
- Logement
- Agriculture
 - o Transformation, mise en marché
- Forêt
- Tourisme
- Service de proximité
 - o Santé, éducation
- Entrepreneuriat et relève

6) Activité de réflexion, thématique *Habitation* :

Enfin, nous avons voulu imaginer, avec le deuxième groupe, une action à entreprendre face à une problématique propre à la Gaspésie. Parmi les réalités énumérées, l'exercice s'est fait sur la thématique de l'habitation. Les principales difficultés identifiées étaient la difficulté d'accéder à la propriété, la spéculation sur la valeur des logements et la difficulté liée au financement qui en découle.

Différentes réponses ont été suggérées, dont des coopératives d'habitations, soit en terrains communs, soit en bâtiments en copropriété destinés aux Baby-boomers. Des exemples de gestion coopérative d'éco-village, de rang ou hameau ont été présentés aux participants.

Enfin, différentes études existent sur cette question et un exemple a été fourni en un travail fait par la fédération des coopératives d'habitation du Québec qui traitait des variétés de coop de ce type qui existent et du financement qui y est relié. Cette dernière est disponible sur le site internet de la fédération, dans la section publication et recherche.